

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 50
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 28 septembre à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 23 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : EDOUARD BOS ; MICHEL JORCIN

POUVOIRS : MICHEL JORCIN A STEPHANE GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Gîte touristique : règlement des situations n°4 et n°5 (DGD) lot n°1 à l'entreprise BONATO TP

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les situations n°4 et n°5, décompte global et définitif (DGD), relatives au lot n°1 de l'entreprise BONATO TP.

Lot	Entreprise	Situation n°	Montant HT
01 – Terrassement maçonnerie VRD	BONATO	4	4 974,59 €
01 – Terrassement maçonnerie VRD	BONATO	5 (DGD)	3 041,00 €
			8 015,59 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve les situations n°4 et n°5 (DGD) pour un montant total de 8 015,59 € HT,

et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

